

L'ENCYCLIQUE « MEDIATOR DEI »
ET LE MOUVEMENT LITURGIQUE
DE MARIA-LAACH

Que faut-il penser de l'École liturgique de Maria-Laach, si nous la considérons à la lumière de l'encyclique *Mediator Dei*? C'est une question que les lecteurs du présent cahier de *La Maison-Dieu* se poseront immanquablement. Car la célèbre abbaye rhénane est sans doute au nombre des quelques monastères bénédictins auxquels le Souverain Pontife attribue un rôle prépondérant dans l'œuvre du renouveau liturgique.

A notre humble avis, un seul fait, bien significatif à cet égard, suffit pour orienter notre pensée. Ce fait, c'est la façon dont l'encyclique a été accueillie par les moines et les amis de Laach. Ils la saluent comme un document pontifical de la plus haute importance, comme la charte même de tout apostolat liturgique. Bien plus! Ils ont eu l'agréable surprise de découvrir çà et là quelque chose comme une approbation, une consécration officielle du renouveau théologique inauguré en matière de liturgie par Dom Herwegen et Dom Casel.

L'enseignement présenté et développé par l'encyclique appartient à la plus pure tradition de l'Église. Toutefois — il faut le reconnaître — au cours des siècles, bien des aspects de la doctrine liturgique avaient sombré dans l'oubli. D'une façon providentielle, les moines de Sainte-Marie-du-Lac furent appelés à les en retirer et à les revaloriser au profit de la chrétienté contemporaine. Il y a quelque trente ans, quand ce renouveau liturgique et théologique a pris naissance, il fallait compter avec tant de préjugés invétérés, affronter tant de contradictions, compter par ailleurs avec

Mais le principal mystère de notre salut, celui qui est la source même de toute notre vie liturgique, c'est la divine Passion du Seigneur. « En ce mystère se trouve comme le centre du culte divin. Aussi le sacrifice eucharistique le représente et le renouvelle tous les jours » (encycl.). A Noël, comme à Pâques, la solennité liturgique culmine dans la célébration de la sainte messe. C'est elle qui nous assure chaque jour la présence de tout le mystère sauveur⁶.

L'encyclique va-t-elle s'écarter de l'antique conception du mystère lorsqu'il s'agit de parler de la sainte messe? Certainement non! Si sa terminologie reste celle des écoles modernes, sa pensée, cependant, exprime un réalisme mystique qui n'admet aucune hésitation.

D'après l'enseignement que nous donne le Saint-Père, nous devons envisager l'ensemble de la sainte liturgie comme un sacramental puissant qui contient et réalise ce qu'il signifie, et non pas comme une *frigida atque iners representatio*. Le Seigneur est présent et, conséquemment, actif dans toute action liturgique. Ceci se réalise avant tout à la sainte messe dont le mystère constitue le sacrement des sacrements.

C'est pourquoi l'encyclique nous présente la messe comme une véritable réitération (*iteratur*) de ce qui s'est passé sur le Calvaire. Et pour que nous n'hésitions pas et donnions toute notre adhésion à la réactualisation de la Passion du Christ, elle nous dit, en termes nullement équivoques, que, sur l'autel, le Christ fait encore ce que jadis il a fait sur la croix, *id agit, quod jam in cruce fecit*.

Toujours l'Agneau immolé monte, comme un encens d'agréable odeur, de la croix au ciel : *ex cruce eius sanguinis immolatio caelum ascendit in odorem suavitatis* (encycl.).

Sur l'autel comme sur la croix, il y a un même Christ et un même geste rédempteur. Il n'y a que le mode de la présence et le mode de l'action qui diffèrent : sur la croix, il y a présence visible et action sanglante; sur l'autel, il y a présence invisible et action non sanglante, *quod Redemptoris nostri conspicuum fuit, in sacramenta transivit* (saint

6. *Op. cit.*, pp. 139-142.

Léon). Le mode sacramentel ne diminue en rien la réalité du fait rédempteur. Le mystère de la croix du Christ reçoit simplement la consistance nouvelle, *sui generis* et absolument indispensable, que constitue le mystère du culte⁷.

Sous un langage qui apparemment suit le sillage de la théologie moderne, nous découvrons donc une courbe noble et discrète dans le progrès, une précision dogmatique comme il n'en paraît que de loin en loin. Revalorisant au fond la pensée patristique⁸, notre document pontifical considère la messe non pas comme le sacrement du *Christus passus*, mais comme celui de la *Passio Christi*, du Christ « *in statu victimae* ». Nous pouvons donc conclure bien franchement que l'encyclique sanctionne ici encore l'effort du mouvement de Laach et tout particulièrement l'œuvre théologique de Dom Odon Casel. Plus que jamais la doctrine du mystère du culte doit nous apporter joie et vision.

*
* *

Cependant, il s'est trouvé des lecteurs pour prétendre que l'encyclique *Mediator Dei* était dirigée « contre Maria-Laach », pour découvrir dans les paroles du pape les anathèmes qu'eux-mêmes ont si souvent formulés contre les « novateurs rhénans ». A moins d'une obstination systématique, les adversaires de notre mouvement liturgique et théologique doivent avouer que l'encyclique n'abonde pas dans leur sens. Certains passages, néanmoins, leur paraissent constituer cette « intervention de Rome » que quelques-uns parmi eux attendent depuis un bon quart de siècle.

Avant de parler de ces quelques passages mis en avant par les uns et les autres, comme contenant le verdict pontifical, nous voulons d'abord faire la constatation suivante. Depuis toujours, Dom Casel s'inquiète vivement de ces esprits emballés qui ne le comprennent qu'à moitié, parfois pas du tout, et qui, par leur étourderie comme par leurs entreprises intempestives, nuisent à la bonne cause beaucoup plus gravement que les adversaires déclarés.

7. DOM CASEL, *Jahrb. f. Lw.*, XV, p. 276.

8. *In suo mysterio pro nobis iterum patitur*, nous dit saint Grégoire le Grand, et S. S. Pie XII : *Id agit, quod jam in cruce fecit.*

Longtemps avant la parution de l'encyclique, les moines et les amis de Laach ont été les premiers à désapprouver une manière de faire qui, tout en se réclamant d'eux, manquait de mesure, de discrétion et même de simple bon sens.

Voilà pourquoi, mieux que personne, ils savent bon gré au Saint-Père d'avoir stigmatisé diverses erreurs théoriques et pratiques. D'ordinaire, ces erreurs signalées ne sont que des exagérations de la plus pure vérité, parfois elles se réduisent même à une simple erreur d'interprétation. Mais ce que nous pardons à ces excès, à ces étourderies, qui ne le sent!

Non, les réprobations pontificales mises en avant n'affectent pas le mouvement de Laach, mais parfaitement ceux qui en exagèrent et faussent les idées et les attitudes.

L'encyclique consacre tout un chapitre à mettre en lumière le lien intime et nécessaire qui doit exister entre piété objective et piété personnelle, qui doit unir les deux d'une manière harmonieuse et organique. Nous savons à quel point on a voulu trouver à Maria-Laach les fomentateurs de l'insupportable erreur qui tend à négliger, voire à délaisser toute piété personnelle.

Certes, la théologie du mystère liturgique a remis en honneur la piété objective, cette piété indispensable que nous possédons et vivons dans la célébration sainte du culte divin. Le Saint-Père lui-même en souligne toute l'importance lorsqu'il écrit : *Procul dubio liturgica precatio, cum publica sit inclitae Jesu Christi Sponsae supplicatio, privatis precibus potiore excellentia praestat*. Mettre en évidence l'élément objectif de la piété liturgique, c'est tout simplement une nécessité du moment, un devoir primordial pour le mouvement liturgique.

Toutefois, en inculquant une vérité si importante et tant oubliée, en signalant conséquemment aussi les travers de la psychomachie moderne, on ne songe pas le moins du monde à ignorer la piété privée et personnelle, à se dispenser d'une vie de prière et d'ascèse. Si, cependant, quelques âmes superficielles et plutôt lâches se sont rabattues sur la « piété objective » afin d'y trouver un christianisme facile, elles se sont singulièrement trompées. Mais peut-on prêter pareil dessein à des moines, à des moines authentiques ? Exaspéré

par l'attitude déloyale des pharisiens, Jésus les somma un jour de croire en ses œuvres s'ils ne voulaient croire en ses paroles. Si, loyalement, on suspecte l'enseignement des moines de Laach, qu'on s'en rapporte alors à leurs œuvres, qu'on considère cette communauté fervente et fidèle à sa Règle monastique! Qu'on aille encore s'édifier auprès des communautés de religieuses dirigées par des moines de Laach! Quelle atmosphère de générosité et quel esprit de prière nous entourent par exemple à Herstelle. Et Dom Casel lui-même, le Père spirituel de ce monastère, n'a-t-il pas été moine au point de s'imposer à notre respect et à notre sympathie?

Piété objective et piété personnelle sont inséparables. Ceci est tellement vrai que la piété objective demeurerait un abus si la piété personnelle ne se joignait à elle. Voici ce qu'écrit Dom Casel :

Loin de la nier et de l'empêcher, la piété liturgique exige une participation personnelle, réelle et intime, vivante et active... La prière liturgique unit d'un côté la sévérité des normes objectives et, de l'autre, la liberté des mouvements et le sens de la vie personnelle ⁹.

La grâce de la piété objective ou sacramentelle doit fonder et déterminer, former et nourrir notre piété individuelle et personnelle. C'est elle qui doit, normalement, nous conduire à l'ascèse chrétienne. Car « c'est par les sacrements et le sacrifice de la messe que nous sommes conduits et marchons vers la croix » (encycl.). En nous rappelant sans cesse la vérité de notre être chrétien, la piété objective nous incite et nous apprend à réaliser notre baptême, à vivre notre messe et toute notre liturgie; elle nous pousse à reproduire, d'une manière effective, le Christ en nous : *Caritas Christi urget nos!* Il y a là une ascèse mystique incomparablement exigeante qui nous entraîne à une abnégation de tout l'être. Mais, aimons à le dire, « c'est le Christ qui s'imite en nous quand nous travaillons à l'imiter » (H. Bremond).

A l'endroit où l'encyclique parle du mystère de l'année liturgique, nous lisons la restriction suivante : *Quae profecto mysteria non incerto ac subobscuro modo, quo recentiores quidam scriptores effiunt, sed quo modo catholica*

9. DOM CASEL, *Le Mystère du Culte*, pp. 153 et 164.

doctrina nos docet, praesentia continenter adsunt atque operantur.

Nous ne voulons pas savoir qui sont les auteurs visés ici. Nous sommes cependant certains que ce n'est ni Dom Casel ni aucun autre protagoniste du mouvement de Laach. Mais il y a des auteurs de la réaction qui ont tant et si bien fait que la théologie du mystère du culte pourrait paraître comme une espèce d'occultisme chrétien. Et cet état des choses suffit amplement pour expliquer la clause pontificale.

Selon la doctrine du mystère du culte, les œuvres théandriques du Sauveur revivent dans la célébration de la sainte liturgie, et cela à la manière d'un grand sacramental, voire à la manière d'un sacrement (quand il s'agit d'une opération *ex opere operato*). Ni plus ni moins! Mais y a-t-il là quelque chose de confus ou d'obscur pour quiconque professe la foi catholique?

Lorsque Dom Casel met à profit l'analogie qui existe entre les « mystères » antiques et les mystères chrétiens, il ne le fait évidemment pas pour enténébrer la notion catholique du sacramentalisme, bien au contraire. Spontané et original dans son institution comme dans son contenu, le sacrement chrétien correspond cependant, par son genre même, aux aspirations foncières de toute l'humanité déchue, aspirations qui, toujours et partout, ont cherché et trouvé leur expression dans des rites culturels. Si les origines chrétiennes ont emprunté aux mystères antiques leurs symboles et leurs rites (tout en les épurant de près et en y coulant un contenu réel et propre), pourquoi, de nos jours, nous serait-il interdit de nous servir de la puissance évocatrice contenue dans les analogies entre mystères antiques et mystères chrétiens?

Analogie, disons-nous, mais nullement filiation¹⁰. Et si, avec Dom Casel, nous veillons à la ligne de démarcation entre l'élément païen et l'élément spécifiquement chrétien, alors la comparaison avec les antiques rites mystériques nous conduit simplement à mieux comprendre la vraie portée de notre liturgie, à saisir plus exactement toute la catho-

10. Pour se persuader que telle est bien la pensée de Dom Casel, nous renvoyons au *Mystère du Culte dans le Christianisme*, pp. 64 ss., et surtout au *Jahrb. f. Lw.*, XIV, pp. 64-67.

déroule le drame sauveur. Non, c'est en plein XX^e siècle, en 1948, que nous atteignons le mystère du Christ. Fêtes et saisons liturgiques ne sont pas une simple représentation et progression de l'Histoire du passé; elles sont aussi une actualité, l'histoire du salut telle que nous devons la vivre maintenant : *Christus heri, et hodie*.

C'est ce que Dom Casel¹⁴ nous explique bien quand il dit que nous ne célébrons pas le Temps de l'Avent en nous replaçant à l'époque de l'humanité non encore rachetée, mais, au contraire, en sachant fort bien que le Messie est déjà venu. Nous devons pourtant préparer son avènement en nous et dans ceux qui ne sont pas encore atteints par la grâce du salut. Nous devons prier pour hâter son retour, sa parousie. Et c'est pourquoi la liturgie n'a rien de plus urgent à faire que de nous mettre en contact avec les anciens justes, avec leurs sentiments de foi, d'espérance, de désir et de piété.

Nous vivons le Carême non pas comme n'étant pas encore rachetés par le sang de l'Agneau de Dieu, mais comme étant déjà baptisés dans ce sang rédempteur, gratifiés du don de la Pentecôte, et nous efforçant maintenant à devenir de plus en plus conformes au mystère pascal du Seigneur. Même quand nous parcourons la voie douloureuse de la croix, nous ne devons pas faire abstraction de la résurrection et de la glorification du Christ. C'est la liturgie elle-même qui nous impose cette attitude foncièrement chrétienne et orthodoxe. N'est-ce pas précisément durant tout le Carême et le Temps de la Passion que — huit fois le jour — elle nous fait chanter l'acclamation : *Laus tibi, Domine, Rex aeternae gloriae!*

Si la liturgie insiste à tout instant sur l'aspect glorieux du Christ, c'est précisément parce que la gloire fait partie du Christ intégral, parce que la glorification du Seigneur est aussi un fait d'histoire et que la parousie en sera un autre (et non le moindre), parce que, sans la couronne de gloire, le Christ serait un Christ tronqué.

Car l'histoire a fait du chemin depuis le vendredi saint où les Apôtres crurent que tout était définitivement fini. Le Christ est ressuscité — notre foi n'est pas vaine —, et nous

¹⁴. *Le Mystère du Culte*, p. 137.

sommes bien loin du *Sperabamus* des disciples d'Emmaüs. Le Christ glorieux, auquel nous conduit la foi orthodoxe et que nous rencontrons dans la liturgie, ce Christ glorieux n'est donc nullement sans consistance historique. Chez ce Christ, « le scandale de la croix n'est pas levé » (Gal. v, 11), comme se l'imaginent quelques liturgistes mal inspirés et rêvant peut-être d'un christianisme sans crucifixion.

La foi catholique ne nous permet pas de contempler le Christ en sa gloire sans que nous ne nous souvenions en même temps de sa croix, de cette croix par laquelle il règne et que toujours il porte dans son Corps mystique : *Agnus stans tamquam occisum*. Mais, chrétiennement, nous ne pouvons non plus nous livrer à la compassion (affective et effective) en oubliant la victoire de Notre-Seigneur. Le chrétien n'est pas un cartésien ; pour lui le doute méthodique n'existe pas. *Consurrexistis cum Christo !* C'est un fait !

Si le mouvement de Laach a cru nécessaire de rappeler au monde chrétien ces vérités de la grande espérance, ce n'est certainement pas pour diminuer le mystère du Christ intégral, et encore moins pour nous dispenser de l'effort ascétique. Laach n'a eu qu'un but : nous redonner un christianisme vrai, nous rendre plus attentifs à la densité mystique du contenu de la divine liturgie, « source du véritable esprit chrétien ».

A la sainte messe, nous voyons parfois exclusivement la présence du Christ immolé. Mais n'y a-t-il pas aussi le Christ ressuscité et glorieux, le Christ tout entier ? L'encyclicle ne nous dit-elle pas clairement que c'est précisément l'état de gloire qui empêche le Christ de l'autel de s'immoler encore de manière sanglante ? Le Concile de Trente¹⁵ dit que l'Eucharistie est un don ineffable et divin dans lequel nous approchons et honorons à la fois la mort et la victoire du Seigneur, *quo mortis eius victoria et triumphus repræsentatur*. Un évêque, grand théologien et nullement suspect d'innovations doctrinales, écrit : « Impossible que la messe soit le Mémorial de la bienheureuse Passion sans qu'elle nous rappelle aussi les mystères de la glorification du Christ¹⁶. »

15. Session 23, chapitre v (HEFELE-LECLERCQ, t. X, p. 264).

16. M^{gr} CHARUE, évêque de Namur (Belgique), *Mandement de Carême*, 1946.

risation de la grande mystique qui jaillit au cœur de l'Église. Mais la méthode employée est celle des contemplations patristiques, laquelle ne cadre pas avec la mentalité de tous nos contemporains. Pourtant, méthode et doctrine correspondent à un besoin réel des âmes, un besoin de plus en plus urgent. Providentiellement, l'encyclique *Mediator Dei* vient donc consacrer le retour au mystère du culte en y invitant toute la catholicité. Ce geste sera d'autant plus efficace qu'il est posé avec une grande discrétion. Nous ne pouvons lire cette lettre du Saint-Père sans être profondément émus, sans nous réjouir sincèrement de cet événement. *Digitus Dei est hic!*

DOM JEAN HILD,
moine de Clervaux.